



Février : douceur printanière ou rudesse hivernale ?

➤ Communication

En cette période hivernale, veillez à garer correctement vos véhicules, de sorte que le service d'épandage puisse effectuer son travail

➤ Jobs d'été pour nos étudiants

"Parasol, soleil et sable chaud...", cela fait du bien au moral de penser aux vacances ! Et qui dit grandes vacances, dit job d'étudiant(e). Comme chaque année, nous proposons aux étudiants, domiciliés dans notre Commune, de mettre leur dynamisme et leur savoir-faire au service des enfants et de la collectivité par le biais d'un job d'été:

- Animateur(trice) à la plaine (min. 16 ans),
- Animateur(trice) à la Sittelle (min. 16 ans),
- Jobiste pour des travaux d'intérêt général (min. 15 ans).

A savoir que l'ONE nous impose un certain nombre d'animateurs brevetés...

Pour les travaux d'intérêt général (T.I.G.), seule la candidature des étudiants n'ayant jamais travaillé pour les T.I.G. sera prise en considération (6 places disponibles).

Comment? Rien de plus simple. Il vous suffit de faire parvenir une lettre de motivation reprenant notamment vos disponibilités et un curriculum vitae à l'Administration communale de Ouffet, rue du Village 3, **POUR LE 1ER AVRIL 2015 AU PLUS TARD.**

➤ Repas du personnel communal : une réussite !

Moment convivial, dans la bonne humeur... J'ai pu remercier l'ensemble du personnel de la commune pour le travail effectué. Ce fut également l'occasion de mettre à l'honneur deux nouveaux retraités, **Anne Hulin** et **Marc Vierset**. Anne a toujours travaillé dans l'ombre, à l'école et à la Sittelle. Rigueur, efficacité et dynamisme ne sont pas de vains mots pour elle ! Marc quant à lui, a intégré l'équipe des agents de proximité d'Ouffet en 2001. Il a pu y démontrer son talent et son professionnalisme. Son parcours s'est terminé le 1^{er} avril 2014. Un tout grand merci à eux pour leur implication professionnelle.

➤ Le CCCA vous rappelle ses activités hebdomadaires

Les lundis de 14h à 18h : jeux d'intérieurs : Scrabble, Whist, Echecs,... à la maison communautaire rue des Pahys.

Les mercredis de 14h à 16h : Initiation et perfectionnement au jeu d'Echecs, celui-ci développe l'attention, le calcul, la stratégie, etc. Activité accessible de 8 à 108 ans à la salle polyvalente de la maison communale, rue du village.

Renseignements : Marcel Defrère : **0488 75 78 18.**

➤ « Les p'tits loups » : nouveaux à Ouffet !



Dix nouvelles places sont ouvertes, par deux dames de notre commune. Votre enfant peut y être accueilli par des professionnelles de la petite enfance. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Nathalie Donis à l'administration communale au 086/36.61.36

➤ **L'exclusion du chômage : et si on en parlait ?**

Pour avoir droit aux allocations de chômage sur base du travail, il faut avoir travaillé un certain nombre de jours durant un certaine durée, appelée période de référence. Les chômeurs qui ne remplissent pas cette condition n'ont pas droit aux allocations de chômage, mais aux allocations d'insertion (à certaines conditions).

Il s'agit notamment des jeunes chômeurs qui n'ont pas encore travaillé, ou pas encore assez ; et des personnes qui n'ont travaillé qu'à temps partiel et qui n'atteignent pas le nombre de jours requis. Selon le Forem, 22.600 Wallons et 4700 Bruxellois sont concernés.

Depuis le 1^{er} janvier 2012, ces allocations d'insertion sont limitées à 3 ans. Ceux qui n'ont pas trouvé de travail se retrouvent donc exclus au 1^{er} janvier 2015 : ils perdent leurs allocations d'insertion.

Seule possibilité pour eux : se tourner vers le CPAS et demander un revenu d'intégration sociale. Mais là aussi, ce revenu n'est octroyé qu'à certaines conditions. Il faut notamment que les revenus du ménage (càd du demandeur d'aide mais aussi de toutes les personnes majeures qui cohabitent avec lui) ne dépassent pas un certain montant.


Les ex-chômeurs qui vivent en couple avec un travailleur n'auront, sans doute, pas droit au revenu d'intégration.

Combien les personnes exclues du chômage vont-elles perdre ? Un isolé perçoit 817€ d'allocation d'insertion. S'il ne les perçoit plus mais obtient une aide de son CPAS, il ne perdra rien puisque le RIS pour une personne isolée est aussi de 817€. A situation identique, un chef de ménage passera de 1.105€ à 1.089€ ; un cohabitant dont le ménage ne dispose pas d'autres revenus passera de 425€ à 544€. Par contre, les co-habitants dont les revenus du couple sont trop élevés pour obtenir le RIS et qui sont exclus du chômage, ne pourront pas en bénéficier et perdront donc 425 ou 453€ par mois. Notez que le CPAS effectuera des visites à domicile afin de vérifier la situation familiale des demandeurs.

Concrètement, que doivent faire les personnes concernées par cette mesure ? Elles doivent contacter le CPAS qui pourra leur donner les informations utiles.

Et à Ouffet ? A Ouffet, 15 personnes sont concernées par ces mesures. La commune, le CPAS, l'agence locale pour l'emploi et le service Integra se tiennent à la disposition de ces personnes pour les orienter au mieux mais aussi pour les aider à (re)trouver un emploi.

➤ Formation au permis de conduire



Construisons ensemble !

Qui peut m'aider à obtenir mon permis de conduire ?

Dès Avril 2015

- Formation au permis théorique (5x2h30).
- Séances d'exercices sur ordinateur.
- Formation aux manœuvres.
- Transport possible vers le lieu de formation.
- Accompagnement à l'examen en groupe.

À Marchin : Les mercredis 22, 29 avril ainsi que les 6, 20 et 27 mai de 18h à 20h30. Place de Belle Maison, au 2ème étage de la bibliothèque à 4570 Marchin.
Info : Cécile Hue (PCS de Marchin) : 0476/55 73 26.

À Ouffet : Les mercredis 22, 29 avril ainsi que les 6, 20 et 27 mai de 9h à 11h30 à la maison d'accueil communautaire d'Ouffet, rue des Pahys, 6 à Ouffet.
Info : Marilyse Renard (PCS Condroz pour Anthisnes, Clavier, Modave, Nandrin, Ouffet et Tinlot) : 0473/87 11 77.

À Poulseur : Les lundis 20, 27 avril ainsi que les 4, 11 et 18 mai de 14h à 16h30 à la Maison du Peuple, Place Puissant n°5 à 4171 Poulseur.
Info : Marilyse Renard (PCS Ourthe pour Hamoir, Comblain-au-Pont, Ferrières) : 0490/42 33 15.

Coût : 55 € pour les cours théoriques et 35 € pour les manœuvres. Gratuit pour les demandeurs d'emploi et les personnes bénéficiant du revenu d'intégration. Cette formation est réservée aux habitants des communes couvertes par les différents PCS participant.

Cette action est rendue possible grâce au concours des PCS des communes de Marchin, Anthisnes, Clavier, Modave, Nandrin, Ouffet, Tinlot, Hamoir, Comblain-au-Pont et Ferrières et de l'IPEPS de Huy-Waremme

Editeur responsable : Albert Deléage - ASBL Devenirs

Devenirs
ASBL
Organisme d'Insertion Socio-Professionnelle
Formations/Développement social

Rue du Parc, 5 - 4570 Vyle-et-Tharoul
Tél. : 085 41 31 91 - Fax : 085 25 48 40
www.devenirs.be - info@devenirs.be

Pays des **Condruzes**
Membre du réseau

Province de **liège**

plus de cohésion sociale

Wallonie

➤ Portes ouvertes à l'ILC Saint-François d'Ouffet

Parce que, dans le projet éducatif de l'ILC Saint-François d'Ouffet, nous cherchons à développer chez nos élèves l'apprentissage d'une « **liberté responsable** », nous organisons du 09 au 13 février prochain « **La Semaine de la Citoyenneté** ». De multiples activités, adaptées à l'âge de tous nos jeunes leur seront proposées : visite d'expositions (« La Fabrique de la Démocratie », « J'avais 20 ans en 14 »), pièce de théâtre « Jihad » suivie d'un débat sur la problématique du radicalisme, animations de décodage de la presse et de découverte des principes de la démocratie, visite du Parlement Fédéral,...

Aussi, soyez les bienvenus dans notre établissement lors de notre journée « Portes Ouvertes » le mercredi 25 février de 15h00 à 19h00. Ce sera l'occasion pour vous de rencontrer notre équipe pédagogique et de trouver réponse à vos interrogations! Pour plus de renseignements, prenez contact par téléphone (086/36 60 79) ou via notre site internet (www.ilcsf.be).

Le Tennis Club Ouffet, un club familial dans un environnement champêtre...

Ci-dessous, le tableau des cotisations pour l'année 2015*



Adulte	90 €
Pensionné(e) de plus de 60 ans (au 1 ^{er} janvier 2015)	80 €
Etudiant(e) né(e) en 1998 et avant	60 €
Enfant né(e) entre 1999 et 2004	45 €
Enfant né(e) en 2005 et après	30 €
Membre apporteur adulte et étudiant né en 1999 et avant	40 €
Membre apporteur étudiant né entre 2000 et 2006	30 €
Membre apporteur enfant né en 2007 et après	15 €
Forfait famille (Famille = ensemble des personnes vivant sous le même toit)	225 €
Réservation horaire /terrain (payable avant de jouer auprès d'un des responsables)	10 €

*Etre membre donne droit à « inviter » 5 personnes au cours de l'année.

N.B. Certaines mutuelles remboursent une partie importante de la cotisation !

Merci de verser le montant au compte BE97 8002 2067 2149 du Tennis Club Ouffet
Rue de Pair à 4590 Warzée avec la mention *cotisation 2015 suivi du (des) prénom(s) suivi de la (des) date(s) de naissance.*

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Le président : Joseph RADELET ⇨ 34 Grand Route 4590 Warzée
(Tél. 086/36.64.36 ou GSM 0479/616788 – e-mail : josephradelet@hotmail.com)

La secrétaire : Régine WERA ⇨ 14, rue Brassines 4557 Fraiture
(Tél. 085/511526 ou GSM 0478/296095 – e-mail : jr-at-home@hotmail.com)

Le trésorier : Frédéric MOES ⇨ 7, rue du centre 4557 Tinlot
(GSM 0478/773157 – e-mail : pitou272@gmail.com)

Le responsable interclubs : Adrien DE WIT ⇨ 12, rue de l'église 4590 Warzée
(Tél. 086/366673 ou GSM 0473/220171 – e-mail : dewit.adrien@skynet.be)

Le responsable tournoi et cours : Jacques FRANCOTTE ⇨ 33, rue sur haies 4550 Nandrin
(Tél. 085/514113 ou GSM 0475/647815 – e-mail : jacfrancotte@yahoo.fr)

Pour vous inscrire au club, complétez la 1ère grille et faites-la parvenir à l'un des responsables ci-dessus (Boîte aux lettres, courrier ou e-mail).

Rappel : Pour une petite fête, vous pouvez louer la salle du tennis. S'adresser au président pour les conditions de location.

Consultez notre blog  <http://tcouffet.blogspot.com>.

Inscription(s) au club pour la saison 2015 (Ne remplir qu'en cas de modification(s))		
NOM		
ADRESSE		
Téléphone fixe		
Prénom		
Date de naiss.		
GSM		
e-mail		
Ancien club		

Inscription(s) aux Interclubs 2015 (Par courrier, e-mail, tél. ou, au plus tard, lors de la réunion interclubs qui se tiendra au club-house le mercredi 18 février 2015 à 20 H)

		Catégories			
Nom	Prénom	Mettre dans la case les abréviations du tableau ci-dessous :			

Précisez si on peut compter sur vous comme effectif, occasionnel (dates à préciser) ou réserve (Uniquement si nécessaire)

Po G = Poussins Garçons	Po F = Poussins Filles	D = Dames
Pré G = Pré minimes	Pré F = Pré minimes	D 25/35/45
Mi G = Minimes Garçons	Mi F = Minimes Filles	
Cad G = Cadets Garçons	Cad F = Cadettes	M =
Sc G = Scolaires Garçons	Sc F = Scolaires Filles	M 35/45/55

Poussins (- 9 ans)	2006 et après	Dames 35	1980 et avant
Préminimes (- 10 ans)	2005	Dames 45	1970 et avant
Minimes (- 12 ans)	2003-2004	Dames 55	1960 et avant
Cadet(es) (- 14 ans)	2001-2002	Messieurs 35	1980 et avant
Scolaires (- 16 ans)	1999-2000	Messieurs 45	1970 et avant
Dames 25	1990 et avant	Messieurs 55	1960 et avant

Dates des interclubs 2015 :

Dames (S à 14H) – Jeunes gens/ jeunes filles -16/-14/-12 (S à 9H) : 25 avril, 2, 9, 14 et 16 mai
 Messieurs (D à 9H - **Equipes de 6 joueurs**) : 26 avril, 1, 3, 10 et 17 mai
 Messieurs 35/45 (S à 14H) : 23 et 30 mai, 6, 13 et 20 juin
 Dames 25/35/45/55 (D 14H) - Messieurs 55 (D 14H) : 24 et 31 mai, 7, 14 et 21 juin

N.B. : Pour participer aux interclubs, il faut être en règle de cotisation. Le CM n'est toujours pas obligatoire cette année, mais il est fortement recommandé ...

Tournoi officiel : du 4 au 12 juillet 2015
 Inscription **exclusivement** sur www.tournoi.org

➤ **Télé-Service du Condroz**

12 février à 12h30 : Voyage autour d'une fourchette – Repas Chinois – Salle « Le Blé qui lève » à Tinlot.

19 février : Balade à la Roche au Faucon. Départ à 9h15 TSC, 9h45 Bonnelles (Esso). Guide : Josy. Repas au Campannina.

26 février à 12h30 : Voyage autour d'une fourchette – Tartiflette – Salle « Le Repair » à Pair.

Pour tous renseignements, réservations : 086 36 67 18 ou 0479 29 81 18.

➤ Théâtre à Ellemelle

LA ROYALE SAINTE-CECILE D'OUFFET
Ellemelle
06-07-14-15 mars



La Royale Sainte Cécile d'Ouffet présente « **Dis-leur** », une pièce en français d'Antonio Marotta et « **Rèvolucion** », une pièce en Wallon de Jean-Noël Fays.

Les **6,7 et 14 Mars à 20h** et le **15 Mars à 15h** en la salle l'Aurore d'Ellemelle.

Entrée : 8€

Réservations : 0479 78 93 78 (Avant 20h)

Salle l'Aurore d'Ellemelle

*Une soirée théâtrale où rire et émotion vous feront
passer une agréable soirée !
Venez nombreux.*

Entrée : 8€

Vend.06 à 20h - sam.07 à 20h - sam.14 à 20h - dim.15 à 15h
RESERVATIONS : 0479/78 93 78 (jusqu'à 20h)

➤ Les Foyons

Tous les mercredis de 18 à 19 h (Sauf juillet, août et entre Noël et nouvel an) : Stretching (P.A.F. : 1€) **à la salle polyvalente à Ouffet**. S'étirer tout en douceur, en respirant calmement et profondément. Ensemble, prendre le temps de se détendre, de se faire du bien...Contact : Christiane Close 086/36.68.86.

Dimanche 29 mars de 15H30 à 18H00, l'asbl Les Foyons organise son goûter de printemps à la salle l'Aurore à Ellemelle. Vous êtes invités à participer à cette réunion en apportant votre contribution : pâtisseries, gaufres, pousse-café, etc. Boissons à prix démocratique. On se réjouit de vous y rencontrer !

Vous avez des projets d'activités pour votre village ou simplement envie de rejoindre un comité d'habitants dynamiques ? Alors, n'hésitez pas à participer à nos prochaines réunions les 26 février et 26 mars 2015 ou encore à notre Assemblée Générale du 23 avril 2015 à 19 h 30 à la salle l'Aurore à Ellemelle.

➤ Agenda

14 février : Buvette du **RFC OUFFET-WARZEE**, Souper-raclette.
Réservations : Marc Gielen 086 36 67 89.

7 février de 14h à 17h : **TRADITIONNEL APRES-MIDI CARNAVAL** du Jardin des Parents de l'Ecole Saint Joseph d'Ouffet, ILC Saint-François
Entrée gratuite, Animations autour du cirque et modelage de ballons.

Editeur responsable : Caroline CASSART, Bourgmestre